



Techniques d'éducation spécialisée (351.A1)

Programme d'études techniques

SECTEUR 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Coordination et rédaction
Direction générale des affaires collégiales
Direction des programmes de formation collégiale
Secteur du développement et du soutien des réseaux

Pour toute information, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-90853-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	2
Visées de la formation collégiale.....	3
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
Le programme d'études <i>Techniques d'éducation spécialisée (351.A1)</i>.....	5
Les buts du programme d'études.....	6
Formation spécifique.....	6
Intentions éducatives	6
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	12
La finalité du programme d'études.....	13
Les objectifs.....	14
Liste des énoncés de compétence.....	14
Matrice des compétences	17
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre	41
Formation générale complémentaire.....	61
Renseignements complémentaires	76
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	76
Lexique de la composante de formation spécifique.....	78
Harmonisation.....	82
Risques en matière de santé et de sécurité du travail	83

351.A1

Techniques d'éducation spécialisée

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 $\frac{2}{3}$ unités
Durée totale :	2 745 heures d'enseignement

Formation générale :	660	heures d'enseignement
Formation spécifique :	2 085	heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Les programmes d'études collégiales

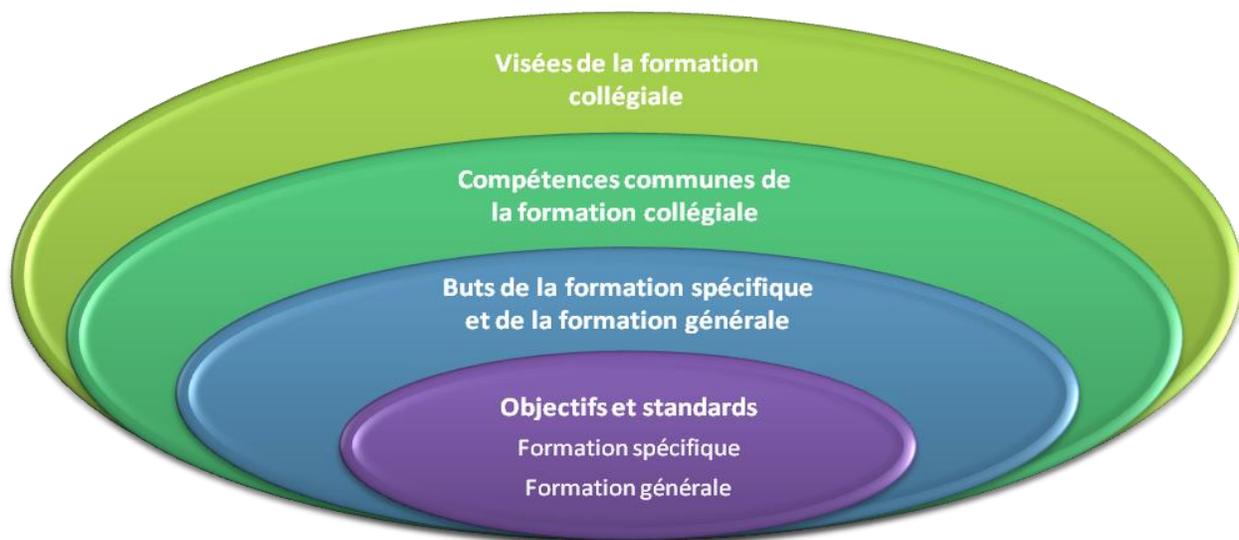
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A1)

Le programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre ainsi que la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des attitudes, des habitudes de travail et des habiletés intellectuelles qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ainsi que des objectifs et standards.

La formation spécifique du programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée* intègre les valeurs de la profession, dont l'empathie, la capacité d'adaptation et le discernement.

L'empathie est essentielle à l'établissement d'une relation de confiance. Elle fait référence à la capacité de se mettre à la place de l'autre pour mieux comprendre sa réalité, notamment grâce à une écoute authentique. L'empathie permet d'accueillir l'autre avec ouverture et de croire à son plein potentiel.

L'éducatrice spécialisée et l'éducateur spécialisé soutiennent les personnes en les accompagnant dans le vécu partagé. Par conséquent, ils doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au quotidien. Ils doivent aussi montrer de la polyvalence et de la flexibilité dans l'exercice de leurs fonctions

pour s'ajuster aux exigences des différents contextes de travail de même qu'aux personnes avec qui ils entrent en relation. Leur sens de l'initiative et leur créativité leur permettent de personnaliser leurs interventions.

De plus, l'éducatrice spécialisée et l'éducateur spécialisé doivent faire preuve de discernement pour identifier les enjeux d'une situation donnée ainsi que les impacts de leurs choix et de leurs actions. Ils doivent exercer leur jugement afin de prendre des décisions responsables en fonction de la réalité de chaque personne. Par ailleurs, l'éducatrice spécialisée et l'éducateur spécialisé doivent effectuer l'analyse réflexive de leurs interventions afin d'adapter leur pratique de façon continue.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :

- de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
- de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
- de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
- de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
- de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
- de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,

- de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
- de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
- de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
- de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,

- des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée* vise à former des éducatrices spécialisées et des éducateurs spécialisés.

Ces derniers interviennent auprès de personnes de tout âge qui éprouvent ou qui sont susceptibles d'éprouver des difficultés d'adaptation liées à des problèmes affectifs, physiques, intellectuels, sociaux, comportementaux ou de santé mentale. Ils ont pour but de permettre la participation sociale de ces personnes en intervenant dans les domaines de la prévention, de l'adaptation et de la réadaptation.

Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés accompagnent ces personnes dans leur quotidien, que ce soit à domicile, dans des établissements publics ou privés comme les écoles et les centres de réadaptation, ou dans des organismes communautaires.

Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés observent les attitudes et les comportements des personnes en difficulté. Ils évaluent leurs besoins, leurs capacités et leurs habitudes de vie. Ils procèdent aussi au dépistage, à l'estimation, à la détection et à l'appréciation de troubles non diagnostiqués. Ils évaluent le risque suicidaire et l'indice de dangerosité que présente une personne en situation de crise. De plus, ils élaborent ou actualisent des plans d'intervention ou encore participent à l'élaboration ou à l'actualisation de tels plans dans un cadre multidisciplinaire pour répondre adéquatement aux besoins particuliers des personnes en difficulté.

En outre, les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés sont appelés à appliquer des approches et des techniques d'intervention, à concevoir ou à adapter des outils d'intervention, à planifier et à mettre en œuvre des activités cliniques individuelles ou de groupe ainsi qu'à consigner leurs interventions. Pour ce faire, ils travaillent en étroite collaboration avec une équipe multidisciplinaire et les membres de la famille de la personne en difficulté, s'il y a lieu. Les éducatrices spécialisées et les éducateurs spécialisés créent et maintiennent un climat de confiance afin de fournir l'aide nécessaire et de faciliter l'adaptation et/ou la réadaptation. Les moyens qu'ils déploient permettent de réaliser des apprentissages, d'acquérir des habiletés et de développer des attitudes et des comportements adaptés à leur environnement.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02FG Explorer la profession.
- 02FH Analyser les enjeux liés à la participation sociale.
- 02FJ Situer la personne au regard de son développement.
- 02FK Communiquer en contexte professionnel.
- 02FL Adopter des pratiques de travail sécuritaires.
- 02FM Observer les comportements.
- 02FN Examiner des approches et des techniques d'intervention.
- 02FP Établir une relation d'aide.
- 02FQ Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle.
- 02FR Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme.
- 02FS Effectuer l'animation d'une activité clinique.
- 02FT Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication.
- 02FU Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage.
- 02FV Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne.
- 02FW Effectuer des interventions de prévention.
- 02FX Élaborer un plan d'intervention.
- 02FY Déterminer des interventions relatives à la déficience physique.
- 02FZ Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation.
- 02G0 Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale.
- 02G1 Déterminer des interventions relatives aux dépendances.
- 02G2 Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence.
- 02G3 Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation.
- 02G4 Effectuer des interventions en situation de crise.

Formation générale commune et propre

16 ⅔ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

MATRICE DES COMPÉTENCES		COMPÉTENCES GÉNÉRALES																		
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES																		
		E	A	S	C	A	O	E	É	D	D	D	D	E	E	D	D	D		
		Explorer la profession	Analyser les enjeux liés à la participation sociale	Situer la personne au regard de son développement	Communiquer en contexte professionnel	Adopter des pratiques de travail sécuritaires	Observer les comportements	Examiner des approches et techniques d'intervention	Établir une relation d'aide	Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle	Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme	Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication	Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage	Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne	Élaborer un plan d'intervention	Déterminer des interventions relatives à la déficience physique	Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale	Déterminer des interventions relatives aux dépendances	Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et la violence
Numéro de la compétence		G	H	J	K	L	M	N	P	Q	R	T	U	V	X	Y	Z	0	1	2
Effectuer l'animation d'une activité clinique	02FS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectuer des interventions de prévention	02FW	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation	02G3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effectuer des interventions en situation de crise	02G4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Formation spécifique

Code : 02FG

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Explorer la profession.	En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux lois et aux règlements; • aux procédures et aux outils de travail; • à la documentation relative à la profession; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner les caractéristiques de la profession.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation juste des lois et des règlements. • Représentation juste de la structure des réseaux d'aide. • Représentation juste de l'organisation du travail.
2. Examiner les rôles, les responsabilités et les tâches.	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation adéquate du champ d'intervention de l'éducation spécialisée. • Distinction appropriée des mandats d'intervention. • Mise en relation pertinente avec les étapes du processus d'intervention. • Identification pertinente des outils de travail.
3. Examiner les comportements professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation des règles d'éthique relatives à l'exercice de la profession. • Identification des comportements professionnels attendus. • Analyse juste des conséquences des comportements non appropriés.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les enjeux liés à la participation sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En contexte de diversité. • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier de la personne et/ou de la famille; • des informations concernant la personne et/ou la famille; • des informations concernant le groupe. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des responsabilités individuelles et collectives. • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner la complexité des interactions sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des contextes social et culturel de la personne et/ou du groupe. • Considération respectueuse de la trajectoire de vie de la personne. • Reconnaissance juste des sensibilités de la personne et/ou du groupe. • Regard réflexif sur ses comportements à l'égard des différences.
2. Examiner le phénomène des inégalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de pouvoirs et de privilèges. • Identification pertinente de mécanismes de marginalisation. • Analyse juste des conséquences des inégalités.
3. Examiner l'incidence du contexte social sur la participation sociale.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de l'influence des construits sociaux sur les politiques sociales. • Analyse juste des impacts des politiques sociales. • Reconnaissance des facteurs favorables à la participation sociale.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer la personne au regard de son développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la personne. • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des procédures et des outils de travail. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Considération des éléments relatifs aux contextes social et culturel. • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner le développement de la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension juste des stades de développement. • Relevé pertinent des facteurs d'influence du développement. • Identification appropriée des indices de difficulté.
2. Examiner l'impact des transitions de vie sur la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des transitions de vie liées au développement physique et sexuel. • Reconnaissance des transitions de vie liées au développement cognitif, socioaffectif et moral. • Compréhension juste des facteurs relatifs au développement de la personnalité et de l'identité.
3. Examiner le processus d'adaptation de la personne et/ou de sa famille.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des facteurs situationnels. • Compréhension juste des interactions de la personne avec son environnement. • Identification appropriée des stratégies d'adaptation. • Identification juste des besoins.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer en contexte professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Au près de la personne, de la famille et/ou du groupe. • Avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : formulaires de consentement). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Considération respectueuse des contextes social et culturel. • Formulation appropriée de messages écrits. • Choix approprié de techniques de communication. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés de communication. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Communiquer avec la personne et/ou sa famille.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé pertinent des éléments favorables ou défavorables à la communication. • Écoute active à l'égard du contenu informatif et affectif.
2. Communiquer dans une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active aux discussions professionnelles. • Affirmation appropriée de ses opinions et de ses besoins. • Interactions orientées sur la collaboration.
3. Participer à la résolution de conflits.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse judicieuse de la situation. • Recherche de solutions consensuelles.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Adopter des pratiques de travail sécuritaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la personne, de la famille et/ou du groupe. • Avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : protocoles d'intervention, rapports d'incident). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'intégrité de la personne. • Reconnaissance juste de l'état de la personne et de sa condition de santé. • Communication efficace. • Priorisation adéquate des actions. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Atténuer les risques dans l'environnement de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des mesures de prévention des infections et d'hygiène. • Respect des règles d'ergonomie au travail. • Application appropriée de moyens de prévention des blessures et des accidents.
2. Assister la personne dans ses soins médicaux et ses déplacements.	<ul style="list-style-type: none"> • Application de protocoles liés à la distribution et à l'administration de médicaments. • Application de principes de déplacement sécuritaire. • Application judicieuse de techniques de premiers soins.
3. Protéger son intégrité psychologique et celle de la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de facteurs de stress. • Reconnaissance juste d'indices de détresse. • Choix pertinent de moyens de prévention.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Observer les comportements.	<ul style="list-style-type: none"> • Au près de la personne, de la famille et/ou du groupe. • Avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : outils d'observation). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des normes de rédaction professionnelle. • Prise en considération de la culture et des normes sociales d'appartenance de la personne. • Validation adéquate des informations et des observations. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Recueillir des informations sur la personne, sa famille et/ou le groupe.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche appropriée de collecte d'informations. • Relevé des informations significatives.
2. Déterminer les modalités de l'observation.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification pertinente d'éléments d'observation. • Choix judicieux de techniques et d'outils d'observation. • Choix pertinent de contextes d'observation.
3. Procéder à l'observation.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de techniques et d'outils d'observation. • Relevé des comportements significatifs. • Relevé des éléments significatifs dans l'environnement.
4. Interpréter les faits d'observation.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste des faits d'observation. • Liens pertinents entre les observations et des sources d'information complémentaires. • Formulation pertinente d'hypothèses cliniques.
5. Faire la synthèse des observations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des forces et des difficultés. • Identification juste des besoins prioritaires. • Formulation pertinente de recommandations.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Examiner des approches et des techniques d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • des procédures et des outils de travail (ex. : chaînes comportementales et contrats comportementaux). En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. • Identification pertinente des conditions d'application. • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser des approches.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des caractéristiques des approches. • Relevé pertinent des similitudes et des différences. • Reconnaissance juste des limites des approches.
2. Distinguer des techniques et des outils.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des caractéristiques des techniques et des outils. • Relevé pertinent des similitudes et des différences. • Reconnaissance juste des limites des techniques et des outils.
3. Reconnaître la complémentarité des approches, des techniques et des outils.	<ul style="list-style-type: none"> • Association pertinente d'approches, de techniques et d'outils.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Établir une relation d'aide.	<ul style="list-style-type: none"> • Avec la personne. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne; • des procédures et des outils de travail (ex. : fiches de réflexion). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés en relation d'aide. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Accueillir la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute active des contenus informatifs et affectifs. • Encadrement approprié des affects et du vécu.
2. Explorer l'aspect émotionnel du vécu.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer. • Utilisation judicieuse de techniques relatives à l'expression des affects.
3. Définir le besoin d'aide.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation judicieuse de techniques relatives à la prise de conscience du besoin d'aide. • Compréhension juste des besoins.
4. Convenir des suites à donner.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien approprié dans l'examen de solutions. • Proposition pertinente de ressources et/ou de références.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence de la déficience intellectuelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de la déficience intellectuelle. • Compréhension juste de l'impact de la déficience intellectuelle sur le développement et le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés conceptuelles. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux capacités motrices et sensorielles. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés de communication. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés sociales. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence du trouble du spectre de l'autisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations du trouble du spectre de l'autisme. • Compréhension juste de l'impact du trouble du spectre de l'autisme sur le développement et le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés de communication. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés sociales. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux particularités sensorielles. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la flexibilité cognitive. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer l'animation d'une activité clinique.	<ul style="list-style-type: none"> • Après de la personne, de la famille et/ou du groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. • En contexte de relation d'aide. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : fiches d'activités). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés d'animation. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Procéder au choix, à l'adaptation ou à la conception d'une activité clinique.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'activité clinique. • Planification appropriée des composantes de l'activité clinique.
2. Animer l'activité clinique.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire des consignes. • Utilisation judicieuse des techniques d'animation. • Ajustements pertinents en cours d'activité. • Utilisation judicieuse du vécu en cours d'activité. • Proposition pertinente de moyens de transférer les acquis.
3. Réaliser un bilan de l'activité clinique.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des éléments relatifs à l'atteinte des objectifs. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des difficultés langagières et des troubles de la communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des indicateurs de développement normatif du langage. • Relevé juste des manifestations de difficultés et de troubles. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la stimulation langagière. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'expression du langage. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la compréhension du langage. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des difficultés et des troubles d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de difficultés et de troubles d'apprentissage. • Compréhension juste de l'impact du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité sur l'apprentissage. • Compréhension juste de l'impact du trouble développemental de la coordination sur l'apprentissage. • Compréhension juste de l'impact de la douance sur l'apprentissage. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'attention. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la gestion de l'impulsivité. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés d'organisation. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la flexibilité cognitive. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la motivation. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne aînée, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des problèmes liés au vieillissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de déficits moteurs, sensoriels et cognitifs. • Relevé juste des manifestations de troubles de santé physique. • Relevé juste des manifestations de troubles neurocognitifs. • Compréhension juste de l'impact sur le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs au maintien des acquis. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'isolement social. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la gestion des émotions. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la gestion des comportements perturbateurs. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des interventions de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la personne, de la famille et/ou du groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • En contexte de relation d'aide. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : programmes d'intervention, activités cliniques). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés d'intervention. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Convenir des moyens d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension juste de la problématique. • Analyse juste des forces, des difficultés, des besoins et des intérêts. • Entente claire sur les objectifs et les modalités d'intervention.
2. Mettre en place les actions.	<ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée de moyens de promotion d'une saine hygiène de vie. • Application appropriée de moyens de promotion de comportements prosociaux. • Application appropriée de moyens de promotion de comportements sécuritaires. • Utilisation judicieuse du vécu en cours d'intervention. • Ajustements pertinents en cours d'intervention. • Soutien approprié au transfert des acquis.
3. Réaliser un bilan des interventions.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des éléments relatifs à l'atteinte des objectifs. • Communication claire des interventions effectuées. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer un plan d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Au près de la personne. • Dans des situations de travail variées. • En contexte de relation d'aide. En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> • la famille; • des collègues. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne; • des procédures et des outils de travail (ex. : canevas). En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser la situation.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'informations pertinentes. • Relevé pertinent des forces, des difficultés, des besoins et des intérêts. • Inventaire approprié des ressources disponibles.
2. Convenir des modalités du plan d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Consensus sur les moyens d'intervention. • Entente claire sur la répartition des rôles et des responsabilités. • Planification réaliste de l'échéancier.
3. Rédiger le plan d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des normes de rédaction professionnelle. • Consignation claire des ententes de collaboration.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives à la déficience physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence de la déficience physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de déficiences motrices et neurologiques. • Relevé juste des manifestations de déficiences visuelles et auditives. • Compréhension juste de l'impact de la déficience physique sur le développement et le fonctionnement de la personne.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés fonctionnelles. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la compensation des déficits. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'estime de soi. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la gestion des émotions. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le jeune en difficulté d'adaptation, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant le jeune et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Considération des particularités du contexte de vie du jeune. • Respect de l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des difficultés et des troubles.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de difficultés d'adaptation. • Relevé juste des manifestations du trouble réactionnel de l'attachement. • Relevé juste des manifestations du trouble de la conduite. • Relevé juste des manifestations du trouble oppositionnel avec provocation. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement du jeune.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait juste des forces et des difficultés du jeune et/ou de sa famille. • Analyse juste de la capacité d'adaptation du jeune et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins du jeune et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés parentales. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la gestion des émotions. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux habiletés sociales. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'estime de soi. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la responsabilisation. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des troubles de santé mentale.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de troubles de santé mentale. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement de la personne. • Compréhension juste des conséquences sur le plan légal.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste du risque suicidaire. • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux distorsions cognitives. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'hygiène de vie. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'isolement social. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'estime de soi. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives aux dépendances.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence des dépendances.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé juste des manifestations de dépendances. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement de la personne. • Compréhension juste des conséquences sur le plan légal.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'outils d'évaluation des dépendances. • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la prévention des dépendances. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la prise de conscience d'une dépendance et de ses conséquences. • Choix de moyens d'intervention relatifs à la responsabilisation. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'hygiène de vie. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la personne, la famille et/ou le groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération de la vulnérabilité de la personne. • Respect de l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'incidence de l'exclusion sociale et de la violence.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée des formes d'exclusion. • Reconnaissance appropriée des formes de violence. • Compréhension juste de l'impact sur le développement et le fonctionnement de la personne. • Relevé pertinent d'indices d'atteinte à l'intégrité. • Compréhension juste des conséquences sur le plan légal.
2. Évaluer le potentiel adaptatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse juste de l'indice de dangerosité de la situation. • Portrait juste des forces et des difficultés de la personne et/ou de sa famille. • Analyse juste de la capacité d'adaptation de la personne et/ou de sa famille. • Compréhension juste des besoins de la personne et/ou de sa famille.
3. Sélectionner des moyens d'intervention relatifs à l'autonomisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des objectifs d'intervention. • Choix de moyens d'intervention relatifs aux besoins essentiels. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'affirmation de soi et/ou à la responsabilisation. • Choix de moyens d'intervention relatifs à l'estime de soi. • Proposition pertinente de ressources complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la personne, de la famille et/ou du groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. • En contexte de relation d'aide. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : plans d'intervention, activités cliniques). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés d'intervention. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Convenir des moyens d'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension juste de la problématique. • Analyse juste des forces, des difficultés, des besoins et des intérêts. • Entente claire sur les objectifs et les modalités d'intervention.
2. Fournir un accompagnement dans le vécu partagé.	<ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée de moyens de maintien et/ou de développement d'habiletés. • Application appropriée de moyens de compensation des déficits fonctionnels. • Soutien approprié dans l'insertion sociale et/ou professionnelle. • Utilisation judicieuse du vécu en cours d'intervention. • Ajustements pertinents en cours d'intervention. • Soutien approprié au transfert des acquis.
3. Réaliser un bilan des interventions.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des éléments relatifs à l'atteinte des objectifs. • Communication claire des interventions effectuées. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des interventions en situation de crise.	<ul style="list-style-type: none"> • Auprès de la personne, de la famille et/ou du groupe. • En collaboration avec des collègues et/ou des partenaires. • Dans des situations de travail variées. • En contexte de relation d'aide. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier et/ou des informations concernant la personne et/ou sa famille; • des informations concernant le groupe; • des procédures et des outils de travail (ex. : plans d'intervention, protocoles de gestion de crise, outils d'évaluation du risque suicidaire). <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux mandats d'intervention; • aux approches probantes; • aux lois et aux règlements; • à l'éthique professionnelle.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation judicieuse de sa communication. • Utilisation de techniques relatives à l'autonomisation. • Choix approprié de moyens d'amélioration de ses habiletés d'intervention. • Adoption de comportements conformes à l'éthique professionnelle. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer la situation.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'informations pertinentes. • Décodage approprié de l'état émotionnel et physique. • Évaluation appropriée du risque d'agression et de blessure. • Évaluation juste du risque suicidaire. • Identification juste des besoins.
2. Désamorcer la crise.	<ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée de moyens de protection de l'intégrité. • Application appropriée de moyens d'apaisement. • Ajustements pertinents en cours d'intervention.
3. Assurer le suivi.	<ul style="list-style-type: none"> • Retour approprié après la crise. • Proposition pertinente d'actions complémentaires.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 $\frac{2}{3}$

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2 Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, simple <i>past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
3. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

Critères de performance

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2. Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.

- Exploration de diverses problématiques contemporaines.
- Description des principaux enjeux liés à ces problématiques.
- Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.

2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.

- Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique.
- Description claire des concepts et des méthodes utilisés.

3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.

- Formulation claire des enjeux liés à la problématique.
- Description précise des principaux apports des disciplines.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence

1. Poser un problème de recherche.

Critères de performance

- Justification du choix du problème de recherche.
- Description sommaire des principaux enjeux liés au problème.
- Formulation claire des principales dimensions du problème.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
- Formulation claire de la question de recherche.

2. Analyser le problème de recherche.

- Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche.
- Sélection appropriée des données de la recherche.
- Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées.
- Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.

3. Proposer des solutions.

- Description claire des principaux apports disciplinaires.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Justification des solutions proposées.
- Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de formation spécifique

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards de la composante de la formation spécifique.

Activité clinique

Activité dont le but éducatif est prédéterminé, qui comporte des objectifs répondant aux besoins de la personne et qui est réalisée dans un mandat de prévention, d'adaptation et/ou de réadaptation. Ce type d'activité contribue au développement de la personne et au maintien de ses habiletés.

Adaptation

Processus et moyens qui permettent à la personne de développer de nouveaux comportements, de progresser le mieux possible dans une situation donnée ainsi que d'atteindre un équilibre et son plein potentiel selon son contexte de vie.

Approches d'intervention

Approches basées sur des modèles théoriques du développement humain et inspirées par des méthodes reconnues et validées en psychologie, chacune des théories étant un ensemble cohérent d'énoncés et de concepts interreliés de façon logique qui vise à expliquer, à interpréter et à prédire le comportement humain.

Autonomisation

Processus par lequel une personne ou un groupe social acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettront de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement ainsi que d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement.

Besoin essentiel

Besoin en matière d'alimentation, d'hygiène ou d'accès aux soins de santé et au logement.

Comportements perturbateurs

Manifestations d'agitation verbale ou physique, avec ou sans agressivité, liées à des troubles neurocognitifs.

Crise

Difficulté, désorganisation, trouble ou problème aigu qui se trouve dans une phase critique ou une impasse perturbatrice et qui nécessite d'importantes interventions pour un retour à l'équilibre ou des changements majeurs dans les perceptions ou l'agir.

Dépendances

Troubles découlant de l'usage d'une substance et/ou du jeu pathologique d'argent et de hasard. D'autres types de dépendances sont actuellement à l'étude, notamment l'utilisation d'Internet ou d'appareils électroniques, la sexualité, le magasinage et les achats, les jeux vidéo, le travail et l'exercice physique.

Distorsions cognitives

Façon de traiter l'information qui entraîne des erreurs au regard de la pensée et qui a souvent pour conséquence l'entretien de pensées exagérées ou irrationnelles.

Exclusion sociale

Situation dans laquelle une personne est mise à l'écart de la société et qui entraîne une accessibilité inégale aux ressources pouvant assurer sa survie et son épanouissement.

Famille

Toute combinaison d'au moins deux personnes liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance, d'adoption et/ou de placement. Elle peut aussi inclure un proche qui agit à titre d'aidant naturel.

Flexibilité cognitive

Capacité de passer d'une modalité de traitement de l'information à une autre de façon fluide et rapide. Elle se manifeste autant dans la façon de recevoir de l'information que dans la manière d'exprimer ses idées et de s'adapter à des exigences, à des changements ou à des situations nouvelles. Elle permet aussi à la personne de considérer plus d'une solution possible lorsqu'elle se heurte à un problème et de modifier sa perspective à la lumière d'une nouvelle information.

Habilités conceptuelles

Capacité mentale ou aptitude qui permet de comprendre et d'utiliser des concepts abstraits.

Habilités de communication

Habilité à utiliser et à comprendre un langage verbal et/ou non verbal pour communiquer avec autrui.

Habilités sociales

Capacité de démontrer un comportement approprié dans une variété de contextes sociaux, notamment à la maison, à l'école, au travail et dans la société.

Hygiène de vie

Ensemble de principes et de pratiques visant la santé physique et mentale, notamment la prise d'un médicament suivant une prescription, les soins corporels, la salubrité résidentielle et la consommation responsable.

Hypothèse clinique

Raisonnement qui s'appuie sur des assises théoriques et/ou des observations et qui permet de tenter d'expliquer des faits. Proposition admise sous réserve de vérification dans différents contextes d'observation et d'intervention, le but étant d'émettre des hypothèses quant aux raisons qui sous-tendent les comportements d'une personne.

Moyen d'intervention

Moyen, tangible ou non, utilisé dans le cadre d'une intervention, par exemple une démonstration visuelle ou l'usage d'une technique ou d'un outil d'intervention.

Outil d'intervention

Outil particulier utilisé dans le cadre d'une intervention auprès d'une personne et généralement tangible, notamment des pictogrammes, un jeu de société et du matériel de stimulation sensorielle.

Participation sociale

Résultante d'un échange réciproque entre un individu et une collectivité qui met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la vie en société et, d'autre part, la responsabilité individuelle d'agir en citoyen responsable. La participation sociale s'inscrit dans la réduction des inégalités sociales. Elle permet à la personne de réaliser les activités courantes et d'exercer les rôles sociaux qu'elle valorise ou qui sont valorisés par son contexte socioculturel selon son âge.

Plan d'intervention

Document écrit qui reflète une démarche concertée visant à aider une personne en difficulté. Il définit les objectifs et les moyens d'intervention nécessaires pour permettre à cette personne de progresser de façon optimale dans son développement et/ou de maintenir ses acquis.

Prévention

Mesures visant à contrer certains risques ou facteurs de risque et à promouvoir certains comportements et/ou habitudes.

Processus clinique

Méthode structurée qui permet d'objectiver, de comprendre et d'analyser les interactions entre la personne et son milieu dans des contextes variés. Le processus clinique permet de cibler des besoins à satisfaire, les meilleures interventions à effectuer ainsi que la façon de les mettre en place et de les réévaluer par la suite.

Réadaptation

Processus et moyens qui permettent de prévenir la perte de fonction, de ralentir le déficit fonctionnel, d'améliorer ou de rétablir la fonction, de compenser la perte de fonction et/ou de maintenir le niveau fonctionnel de la personne. Ils permettent d'atteindre et de maintenir un fonctionnement optimal de la personne en interaction avec son environnement.

Responsabilisation

Analyse d'une situation, prise de décisions réfléchies et ajustement de ses comportements pour répondre de ses actes et avoir un meilleur contrôle sur sa vie.

Stimulation langagière

Stimulation globale du développement du langage chez l'enfant par des interventions et des activités ciblées.

Techniques d'intervention

Savoir-faire, ou façon de faire standardisée, visant à résoudre un comportement problématique ou à encourager un comportement adéquat ici et maintenant.

Violence

Utilisation intentionnelle de la contrainte, de menaces, du rejet ou de la force physique à l'encontre de soi-même, d'une autre personne, d'un groupe ou d'une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. La violence peut être psychologique, verbale, économique, sexuelle ou physique.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle fait en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section présente les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Techniques d'éducation spécialisée*.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation¹. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives et pour une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).

- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;
 - Bruits;
 - Vibration;
 - Autres risques physiques.

- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).

- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.

- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail;
 - Facteurs sociaux.

- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion.

¹ Gouvernement du Québec, 2019, Rapport d'analyse de profession - Technicienne et technicien en éducation spécialisée.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

CODE DE LA COMPÉTENCE	TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE		1	2	3	4	5	6
02FG	Explorer la profession						
02FH	Analyser les enjeux liés à la participation sociale						
02FJ	Situer la personne au regard de son développement						
02FK	Communiquer en contexte professionnel			○	○	●	
02FL	Adopter des pratiques de travail sécuritaires			○	●	●	
02FM	Observer les comportements			○	●	●	
02FN	Examiner des approches et des techniques d'intervention						
02FP	Établir une relation d'aide			○	○	●	
02FQ	Déterminer des interventions relatives à la déficience intellectuelle					○	
02FR	Déterminer des interventions relatives au trouble du spectre de l'autisme					○	
02FS	Effectuer l'animation d'une activité clinique		○	○	○	○	
02FT	Déterminer des interventions relatives aux difficultés langagières et aux troubles de la communication					○	
02FU	Déterminer des interventions relatives aux difficultés et aux troubles d'apprentissage					○	
02FV	Déterminer des interventions relatives au vieillissement de la personne					○	
02FW	Effectuer des interventions de prévention		○	○	○	●	
02FX	Élaborer un plan d'intervention			○	○	●	
02FY	Déterminer des interventions relatives à la déficience physique					○	
02FZ	Déterminer des interventions relatives aux jeunes en difficulté d'adaptation					○	
02G0	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale					●	
02G1	Déterminer des interventions relatives aux dépendances					●	
02G2	Déterminer des interventions relatives à l'exclusion sociale et à la violence					●	
02G3	Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation		○	○	○	●	
02G4	Effectuer des interventions en situation de crise		○	○	●	●	

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●

Enseignement
supérieur

Québec 

